

Avis voté en plénière du 13 décembre 2016

# Les mécanismes d'évitement fiscal, leurs impacts sur le consentement à l'impôt et la cohésion sociale

---

## Déclaration du groupe de la CFE-CGC

Notre rapporteur est à féliciter, rien ne lui aura été épargné. Le groupe CFE-CGC salue le travail du rapporteur et de la section sur une problématique embrassant une thématique très large. Limiter l'approche à l'évitement fiscal en a facilité l'élaboration.

En matière de fiscalité, la France est championne du monde :

- 453 niches fiscales ;
- 190 impôts !

Il ne fait aucun doute que tout cela nuit à la lisibilité de l'impôt. Il n'en demeure pas moins un pessimisme ambiant de la population sur le consentement à l'impôt.

La transparence liée aux niches fiscales et leurs modalités d'attribution doivent également retenir l'attention des pouvoirs publics, car si tous les citoyens doivent savoir, comprendre, pour participer à l'effort collectif et à la charge publique, toutes les entreprises doivent également payer leur juste impôt là où la création de valeur s'est réalisée en toute transparence.

L'évaluation de la pertinence et de l'efficacité des niches fiscales doit être mise en œuvre rapidement, et la société sera en mesure de consentir si cette politique fiscale a une utilité sociale et pourvoyeuse d'emplois.

La nécessité de réduire l'évitement fiscal semble largement partagée et c'est une démarche que la France doit engager. Au-delà, c'est pour notre pays, un enjeu de compétitivité et de performance. Il existe aujourd'hui dans le monde un rapport de force fiscal qui doit être harmonisé et simplifié.

Pour le groupe CFE-CGC, il est nécessaire de savoir où la création de valeur a pris place et de mener une politique fiscale qui encourage le civisme fiscal.

En la matière, si les connaissances et la prise de conscience progressent, nul ne peut ignorer qu'en France, les inégalités fiscales se creusent, les précarités augmentent. En effet, les hausses de l'impôt sur le revenu de ces dernières années ont particulièrement impacté les classes moyennes mais paradoxalement moins les plus hauts revenus qui s'en protègent via un recours intensif à l'utilisation des niches fiscales !

En réduire les exceptions, les évitements, cela devient une priorité sociale, si ce n'est sociétale.

Le groupe CFE-CGC soutient la volonté exprimée dans l'avis d'associer les instances représentatives du personnel sur le civisme fiscal des entreprises. Le groupe CFE-CGC a toujours considéré que les intérêts des employeurs et des salariés doivent converger au sein de l'entreprise vers un point d'équilibre garant de son développement harmonieux et durable.

Le groupe CFE-CGC recommande de mettre en place en France, en Europe et au niveau mondial des mesures pour neutraliser les effets pervers de l'évitement fiscal et d'harmoniser une juste et équitable fiscalité. Le groupe CFE-CGC appelle donc à une réforme des niches fiscales qui permette la contribution équitable de toutes et tous.

Parce que cet avis constitue un ensemble de propositions concrètes portées sur le civisme fiscal pour la cohésion sociale, le groupe CFE-CGC l'a voté rapport, en espérant que les préconisations ne resteront pas une simple lettre d'intention.